

Communiqué de presse

Syngenta Group présente ses résultats pour le premier semestre 2024

- Chiffre d'affaires du Groupe au premier semestre de 14,5 milliards de dollars, -17 % (-15 % à TCC) par rapport à l'année précédente
 - Chiffre d'affaires du Groupe au deuxième trimestre de 7,2 milliards de dollars
- L'EBITDA du Groupe au deuxième trimestre s'élève à 2,1 milliards de dollars, -36 % (-30 % à TCC) par rapport à l'année précédente
 - EBITDA du deuxième trimestre de 0,8 milliard de dollars
- Résultats affectés par la poursuite du déstockage et l'augmentation des achats en flux tendus par les distributeurs et les détaillants
- La diminution des prix des matières premières agricoles et les conditions météorologiques défavorables ont réduit la demande d'intrants agricoles au cours de la période de référence
- Détérioration des marges par rapport au premier semestre 2023, qui reflétait la vigueur du marché en 2022 ; le déstockage dans les chaînes de distribution s'est accentué au second semestre 2023
- Syngenta reste concentré sur l'efficacité opérationnelle, la productivité et l'amélioration des flux de trésorerie
- Le marché devrait se stabiliser au second semestre 2024 ; amélioration de l'EBITDA par rapport à une base de référence inférieure au second semestre
- Poursuite des investissements dans la R&D et l'innovation pour soutenir la position concurrentielle à long terme

29 août 2024, Bâle, Suisse / Shanghai, Chine

Syngenta Group a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le premier semestre et le deuxième trimestre 2024. Le chiffre d'affaires pour le premier semestre 2024 s'est élevé à 14,5 milliards de dollars, soit une baisse de 3,0 milliards de dollars ou 17 % en glissement annuel, par rapport à un solide premier semestre 2023. Le chiffre d'affaires a baissé de 15 % à taux de change constants (TCC).

L'EBITDA pour le premier semestre s'est élevé à 2,1 milliards de dollars, soit 36 % de moins (-30 % à TCC) en glissement annuel. La marge d'EBITDA du Groupe pour le premier semestre 2024 était de 14,1 %, en baisse de 4,2 points de pourcentage par rapport à 18,3 % au premier semestre 2023.

Le chiffre d'affaires du deuxième trimestre 2024 s'est élevé à 7,2 milliards de dollars, soit une baisse de 1,1 milliards de dollars ou 14 % (-11 % à TCC). Au deuxième trimestre 2024, l'EBITDA a été inférieur de 39 % par rapport à celui de l'année précédente (-35 % à TCC), à 0,8 milliard de dollars. Les ventes sont restées affectées par un déstockage important des chaînes de distribution à l'échelle de l'industrie dans le secteur des produits phytosanitaires. Le revenu global des agriculteurs a diminué et les distributeurs et détaillants ont continué à réduire leurs stocks pour faire face à la pression de la réduction du fonds de roulement dans un contexte de taux d'intérêt plus élevés. Ces facteurs, en plus d'une réduction des provisions en 2023 et d'un mix défavorable, ont pesé négativement sur la comparaison de l'EBITDA par rapport à la même période de l'année dernière.

Le chiffre d'affaires a également été affecté par la baisse des revenus des agriculteurs due à la diminution des prix des matières premières agricoles et aux conditions météorologiques défavorables, en particulier aux États-Unis, au début de la saison des semis, ainsi que par une surabondance sur le marché de certains produits phytosanitaires.

Dans un marché difficile, Syngenta Group a pris des mesures supplémentaires pour améliorer la productivité, l'efficacité opérationnelle et le flux de trésorerie, en réduisant les dépenses d'investissement et le fonds de roulement. Malgré les défis du marché, le flux de trésorerie du premier semestre s'est amélioré de manière significative par rapport à l'année précédente.

Avec des signes de stabilisation du marché et une base de référence 2023 plus basse, Syngenta Group s'attend à une amélioration des ventes et des marges au second semestre.

S1 2024

	S1 2024	S1 2023	Variation	Variation (TCC)
	Md \$	Md \$	%	%
Chiffre d'affaires	14,5	17,5	-17	-15
EBITDA	2,1	3,2	-36	-30

T2 2024

	T2 2024	T2 2023	Variation	Variation (TCC)
	Md \$	Md \$	%	%
Chiffre d'affaires	7,2	8,3	-14	-11
EBITDA	0,8	1,4	-39	-35

Le chiffre d'affaires de Syngenta Crop Protection a baissé sur un marché qui est resté difficile. Le deuxième trimestre s'est avéré particulièrement difficile, avec un déstockage continu des chaînes de distribution lié à la hausse des taux d'intérêt et à des conditions météorologiques défavorables affectant plusieurs marchés. En outre, les habitudes d'achat ont évolué vers des décisions de dernière minute. Malgré ces défis, le secteur biologique a poursuivi sa croissance.

ADAMA a connu un premier semestre plus faible, dans un environnement difficile pour les fournisseurs d'ingrédients actifs post-brevet. Le ralentissement de l'activité en Asie-Pacifique (hors Chine) et en Europe a continué d'avoir un impact significatif sur la comparaison. Malgré la baisse des ventes, ADAMA a amélioré sa rentabilité et reste déterminé à accélérer son plan d'affaires et de transformation, qui a déjà permis d'améliorer le flux de trésorerie au premier semestre 2024.

Syngenta Seeds a réalisé un chiffre d'affaires de 2,4 milliards de dollars au cours du premier semestre 2024, soit 4 % de moins en glissement annuel (-2 % à TCC). Les semences potagères ont continué d'afficher une forte croissance, contrebalancée par la performance des grandes cultures, bien que les ventes se soient redressées au deuxième trimestre.

Syngenta Group China a enregistré une baisse des ventes de 16 % au cours du premier semestre de l'année par rapport à la période record de l'année dernière. Cette baisse des ventes est principalement due à la réduction active des activités à faible marge et à des effets de change négatifs, qui ont été partiellement atténués par une meilleure répartition des activités.

Comme annoncé précédemment, le conseil d'administration d'ADAMA a nommé Gaël Hili au poste de President and Chief Executive Officer, à compter du 1er octobre 2024. Il succédera à Steve Hawkins, qui a été nommé President of Syngenta Crop Protection, également à compter du 1er octobre 2024.

Chiffres clés

Chiffre d'affaires par unité commerciale

S1 2024

	S1 2024	S1 2023	Variation	Variation (TCC)
	Md \$	Md \$	%	%
Syngenta Group	14,5	17,5	-17	-15
Syngenta Crop Protection	6,2	7,9	-21	-20
ADAMA	2,1	2,5	-16	-14
Syngenta Seeds	2,4	2,5	-4	-2
Syngenta Group China	5,4	6,4	-16	-13
Éliminations	-1,6	-1,8	n/a	n/a

T2 2024

	T2 2024	T2 2023	Variation	Variation (TCC)
	Md \$	Md \$	%	%
Syngenta Group	7,2	8,3	-14	-11
Syngenta Crop Protection	3,0	3,7	-19	-17
ADAMA	1,0	1,2	-16	-14
Syngenta Seeds	1,0	1,0	3	6
Syngenta Group China	2,7	3,1	-14	-11
Éliminations	-0,5	-0,7	n/a	n/a

Syngenta Crop Protection

Le chiffre d'affaires de Syngenta Crop Protection a baissé de 21 %, à 6,2 milliards de dollars, au cours du premier semestre 2024, en raison du déstockage en cours sur les marchés clés, à l'exception de la Chine. Les ventes ont également été affectées par des conditions météorologiques défavorables sur les marchés clés, notamment des inondations dans le sud du Brésil et de fortes pluies en Europe occidentale. Aux États-Unis, les conditions météorologiques défavorables ont retardé la saison des semis, ce qui a affecté les habitudes d'achat au deuxième trimestre 2024. La diminution des prix des matières premières agricoles a encore réduit la demande d'intrants agricoles.

Au cours des six premiers mois, les ventes en **Amérique du Nord** ont baissé de 37 %. Elles ont baissé de 17 % en **Europe** et de 17 % en **Asie, au Moyen-Orient et en Afrique**. Les ventes en **Amérique latine** ont également baissé de 17 %, les distributeurs et les détaillants ayant retardé leurs achats. Les ventes en **Chine** ont augmenté de 9 %.

Au cours de cette période, l'entreprise a continué à se concentrer sur l'offre d'innovations aux agriculteurs, notamment le lancement très réussi de la technologie ADEPIDYN® au Royaume-Uni et en Inde. Les agriculteurs de plus de 55 pays ont désormais accès à ce nouveau fongicide, qui devrait être le premier ingrédient actif de protection des cultures de Syngenta à atteindre un chiffre d'affaires annuel d'un milliard de dollars dans les huit années suivant sa commercialisation. Syngenta a également conclu de nombreux partenariats dans le domaine des produits biologiques afin d'accélérer le lancement de nouvelles technologies et d'améliorer l'efficacité de l'utilisation des nutriments dans les cultures. Le secteur des produits biologiques a poursuivi sa croissance avec des performances exceptionnelles en Chine, grâce à ISABION®, un biostimulant très efficace qui soulage le stress abiotique pour le riz, les fruits et les légumes.

ADAMA

Le chiffre d'affaires d'ADAMA a baissé de 16 % pour atteindre 2,1 milliards de dollars au premier semestre 2024.

Au cours des six premiers mois, le chiffre d'affaires en **Europe, en Afrique et au Moyen-Orient** a baissé de 11 % ; en **Amérique latine** il a baissé de 29 %. Le chiffre d'affaires en **Amérique du Nord** a été inférieure de 5 % et les ventes en **Asie-Pacifique** (à l'exclusion de la Chine) ont été inférieures de 19 %. Le chiffre d'affaires en **Chine** a baissé de 15 %, principalement en raison d'une faible demande de produits non agricoles.

Au cours du premier semestre 2024, ADAMA a homologué avec succès BAZAK® en Inde, une nouvelle solution aidant les agriculteurs à lutter contre les cicadelles brunes du riz grâce à l'association de deux molécules systémiques (Pymétrozine et Dinotefuran) aux modes d'action différents. En Europe, l'entreprise a obtenu un renouvellement de l'enregistrement de ses ingrédients actifs Folpet et Captan, ce qui renforce le succès du produit FOLPAN® 500 SC, un fongicide de contact utilisé pour protéger les céréales contre la brûlure des feuilles par la septoriose (*Septoria tritici*).

Syngenta Seeds

Le chiffre d'affaires de Syngenta Seeds s'est élevé à 2,4 milliards de dollars au premier semestre 2024, soit une baisse de 4 % par rapport à l'année précédente.

Le chiffres d'affaires des grandes cultures en **Amérique du Nord** a augmenté de 2 % ; en **Chine** il a augmenté de 29 % et est resté stable en **Europe**. En Amérique latine, la saison a bien démarré au **Brésil**, avec une croissance de 38 % des ventes ; en **Amérique latine Sud et Nord**, le chiffre d'affaires a baissé de 34 %, en grande partie à cause de la maladie du maïs, qui a affaibli le marché en Argentine. Le chiffre d'affaires en **Asie, au Moyen-Orient et en Afrique** a diminué de 33 % en raison des restrictions commerciales

en cours. Les ventes de semences potagères ont augmenté de 8 % et les ventes de fleurs de 3 %.

Syngenta Seeds en Amérique du Nord a bénéficié d'une croissance des parts de marché du soja sous marque et sous licence, tout en conservant des parts de marché stables pour le maïs, malgré la réduction des surfaces cultivées. Syngenta Seeds en Chine continue de progresser dans la commercialisation des OGM en menant des essais à grande échelle sur le maïs et le soja, tout en équilibrant la croissance d'une année sur l'autre grâce au lancement de 31 nouveaux produits commerciaux pour le maïs, le riz et d'autres cultures. L'Europe a vu ses premiers sacs de semences de maïs et de tournesol vendus par l'intermédiaire d'une plateforme 100 % en ligne (commerce électronique de bout en bout) avec des recommandations de produits personnalisées soutenues par Cropwise® Seed Selector. Et les nouveaux hybrides de maïs lancés atteignent les meilleurs résultats de rendement dans les essais de tierces parties au Brésil.

Syngenta Vegetable Seeds a connu une forte croissance de ses ventes, grâce à une croissance à deux chiffres dans les régions Europe, Afrique, Moyen-Orient et Asie-Pacifique. Cette croissance est due à une stratégie de prix, à l'introduction de nouveaux produits en Europe avec des caractéristiques à valeur ajoutée, telles que la résistance au Tomato Brown Rugose Fruit Virus (ToBRFV) et au New Delhi Virus (ToLCNDV), et à une forte concentration en Asie du Sud-Est, tout en renforçant la position de leader de Syngenta dans les cultures clés en Inde, y compris la tomate et le chou-fleur.

Syngenta Group China

Syngenta Group China a réalisé un chiffre d'affaires de 5,4 milliards de dollars au premier semestre 2024, soit une baisse de 16 % par rapport à l'année précédente.

La forte croissance des formulations de marque, des semences et des engrais biologiques a été contrebalancée par une baisse substantielle des prix d'une année sur l'autre et par une réduction planifiée des opérations de négoce de céréales.

Le chiffre d'affaires de Seeds a augmenté de 28 %. Le chiffre d'affaires de **formulations de marque** a augmenté de 2 %. Le chiffre d'affaires de **Sinofert** est resté stable. Le chiffre d'affaires de **Yangnong Chemical** a baissé de 23 %. Syngenta Group China a réduit ses activités de négoce de céréales à faible marge et, en conséquence, le chiffre d'affaires de l'activité de **négoce de céréales** a baissé de 54 %.

Au cours des six premiers mois en Chine, plusieurs nouveaux produits, y compris la technologie TYMIRIUM®, ont été lancés avec succès. L'avancement de la stratégie "Bio+" dans le secteur de la nutrition des cultures, marqué par le lancement de quatre nouveaux biofertilisants, a entraîné une augmentation de 30 % du bénéfice brut des biofertilisants. Dans le domaine des semences, 31 nouvelles variétés ont été introduites, et la commercialisation des OGM a été accélérée avec une zone de plantation de démonstration de 85 000 hectares. En outre, MAP a promu son modèle "produit + service", améliorant ainsi sa rentabilité.

Synthèse des données financières de Syngenta Group

S1 2024

	S1 2024	S1 2023	S1 2024	S1 2023
	Md \$	Md \$	¥bn	¥bn
Chiffre d'affaires	14,5	17,5	103,2	122,4
Syngenta Crop Protection	6,2	7,9	44,1	55,2
ADAMA	2,1	2,5	14,9	17,4
Syngenta Seeds	2,4	2,5	17,1	17,4
Syngenta Group China	5,4	6,4	39,1	44,8
Éliminations	-1,6	-1,8	-12,0	-12,4
EBITDA	2,1	3,2	14,6	22,4

T2 2024

	T2 2024	T2 2023	T2 2024	T2 2023
	Md \$	Md \$	¥bn	¥bn
Chiffre d'affaires	7,2	8,3	51,0	59,3
Syngenta Crop Protection	3,0	3,7	21,4	26,4
ADAMA	1,0	1,2	7,4	8,8
Syngenta Seeds	1,0	1,0	7,1	6,9
Syngenta Group China	2,7	3,1	19,4	21,8
Éliminations	-0,5	-0,7	-4,3	-4,6
EBITDA	0,8	1,4	5,9	9,6

Remarques finales

Pour de plus amples informations, voir la présentation des résultats financiers d'ADAMA Ltd. (SHE : 000553), Sinofert Holdings (SEHK : 0297), Winall Hi-tech Seed (SHE : 300087), Yangnong Chemical (SHA : 600486) et Syngenta AG.

Sauf mention contraire, les comparaisons portent sur la même période en 2023. Certains montants, y compris les composantes du changement (%), peuvent ne pas s'additionner en raison des arrondis. Les résultats présentés dans ce communiqué ne sont pas audités et constituent une consolidation des unités commerciales de Syngenta Group, qui comprend Syngenta AG, Syngenta Group China, ADAMA Ltd, Sinofert Holdings, Winall Hi-tech Seed et Yangnong Chemical.

Par rapport aux rapports précédents, les ventes de Yangnong Chemical ont été entièrement incluses dans les résultats de Syngenta Group China, y compris les exportations, au lieu d'être partiellement annexées aux unités Crop Protection du Groupe, comme c'était le cas auparavant. En outre, la répartition régionale de Syngenta Crop Protection et de Syngenta Seeds, ainsi que la répartition des filiales de Syngenta Group China ont été modifiées pour refléter une structure de gestion et un modèle d'exploitation révisés au sein de ces unités. Les chiffres comparatifs pour 2023 ont été modifiés pour refléter ces changements sur une base cohérente ; les ventes totales sont inchangées.

Dans ce rapport, les résultats d'une période à l'autre sont, le cas échéant, comparés en utilisant des taux de change constants (TCC). Pour présenter cette information, les résultats de la période en cours pour les entités dont les comptes sont libellés dans des monnaies autres que le dollar américain sont convertis en dollars américains aux taux de change de la période précédente, plutôt qu'aux taux de change de l'année en cours. La présentation à taux de change constants indique la performance de l'entreprise avant la prise en compte des fluctuations de change.

L'EBITDA est une mesure non GAAP et l'EBITDA tel qu'il est défini par Syngenta Group peut ne pas être comparable à des mesures similaires dans d'autres entreprises. Syngenta Group a défini l'EBITDA comme étant le bénéfice avant intérêts, impôts, intérêts minoritaires, dépréciation, amortissement, restructuration et perte de valeur. Les informations concernant l'EBITDA ont été incluses car elles sont utilisées par la direction et les investisseurs comme mesure supplémentaire de la performance opérationnelle. Syngenta Group exclut les restructurations et les dépréciations de l'EBITDA afin de se concentrer sur les résultats excluant les éléments affectant la comparabilité d'une période à l'autre.

L'EBITDA tel qu'il est utilisé dans ce communiqué de presse exclut les événements ponctuels ; d'autres documents peuvent le considérer comme un EBITDA sous-jacent ou ajusté. L'EBITDA exclut d'autres éléments ponctuels ou hors trésorerie/non opérationnels qui n'ont pas d'impact sur les performances courantes de l'entreprise, ainsi que l'impact d'un plan d'incitation à long terme limité dans le temps et lancé par le Groupe pour les dirigeants.

Lorsqu'il est mentionné comme tel, "le Groupe" désigne Syngenta Group.

A propos de Syngenta Group

[Syngenta Group](#) dont les racines remontent à plus de 250 ans, figure parmi les leaders mondiaux dans le secteur de la technologie et de l'innovation agricole. Avec environ 60'000 employés, opérant dans plus de 100 pays, l'entreprise œuvre à la transformation de l'agriculture grâce à des innovations technologiques fondées sur la science afin de fournir une productivité élevée et des aliments de haute qualité tout en luttant contre le changement climatique et en restaurant la nature. Syngenta Group travaille avec les agriculteurs et ses partenaires à la réalisation de quatre priorités en matière de [développement durable](#) : Des Rendements Plus Élevés, Un Impact Moindre ; Régénérer les Sols et la Nature ; Améliorer la Prospérité Rurale ; et Des Opérations Durables. Ces priorités s'appuient sur des [pratiques agricoles régénératrices](#) visant à nourrir et restaurer la santé des sols, à protéger le climat et la biodiversité, et à améliorer la productivité et la rentabilité des exploitations agricoles. Syngenta Group enregistré à Shanghai, en Chine, et avec son siège de direction se trouvant en Suisse, tire sa force de ses unités d'affaires – [Syngenta Crop Protection](#) dont le siège se trouve en Suisse, [Syngenta Seeds](#) dont le siège est aux États-Unis, [ADAMA®](#) qui a son siège social en Israël et [Syngenta Group China](#). Ensemble, ces entreprises offrent des moyens inégalés dans le secteur pour servir les clients dans le monde entier.

Pour les photos et vidéos de Syngenta Group, veuillez consulter la [médiathèque de Syngenta Group](#).

Contact

Media Relations

media@syngentagroup.com

La protection des données est importante pour nous. Vous recevez cette publication conformément aux dispositions de l'article 6, paragraphe 1 lettre f du RGPD (« intérêt légitime »). Cependant, si vous ne souhaitez pas recevoir d'autres informations sur Syngenta Group, il vous suffit de nous envoyer un bref [message](#) informel et nous ne traiterons plus les informations vous concernant à cette fin. Vous trouverez également de plus amples informations dans notre [politique de confidentialité](#).

Avertissement concernant les déclarations prospectives

Ce document peut contenir des déclarations prospectives, qui sont reconnaissables à l'emploi de verbes au futur et au conditionnel ou à des termes impliquant une projection dans le futur. De telles déclarations impliquent des risques et incertitudes susceptibles de rendre les résultats très différents de ceux annoncés. Pour le groupe Syngenta, ces risques et incertitudes sont, notamment, les risques liés aux procédures judiciaires, aux autorisations réglementaires, au développement de nouveaux produits, à l'intensification de la concurrence, au risque de crédit client, à la conjoncture économique générale et aux conditions de marché, à la conformité et aux mesures correctives, aux droits de propriété intellectuelle, aux réorganisations internes, à la dépréciation des actifs incorporels, à la façon dont les consommateurs perçoivent les cultures et organismes génétiquement modifiés ou les produits chimiques de protection des cultures, aux variations climatiques, aux fluctuations des taux de change et/ou des prix des matières premières, aux dispositions d'approvisionnement auprès d'une source unique, à l'incertitude politique, aux catastrophes naturelles et aux atteintes à la sécurité des données ou autres perturbations des systèmes informatiques. Le groupe Syngenta n'a aucune obligation de mettre à jour ses déclarations prospectives de manière à refléter les résultats réels, les hypothèses modifiées ou d'autres facteurs.